

Jean-Luc SIMON

redac.partenay@courrier-ouest.com

La Chapelle-Bertrand compte une nouvelle association depuis le 11 mars. Son nom : Capella Bertrandi (La Chapelle-Bertrand en latin). Créée à l'initiative d'une vingtaine d'habitants soucieux de la préservation du patrimoine local, elle a pour objectif « la mise en œuvre de toute action tendant à favoriser la valorisation du patrimoine public de la commune et son patrimoine immatériel », explique Pierre-André Masteau. L'une des priorités de l'association

concerne l'église Saint-Saturnin. Un édifice fermé par arrêté municipal depuis deux ans en raison du risque d'effondrement imminent des voûtes pilatières.

Un appel à souscription privée de 70 000 €

Difficile toutefois pour ces passionnés de ne pas se mobiliser pour cette église, anodine au premier abord car remaniée, mais exceptionnelle lorsqu'on lui accorde un peu plus de temps. « L'architecte des Bâtiments de France nous a alertés sur sa particularité. Elle possède, sur sa partie extérieure, une litre funéraire lavée par les années mais encore visible. Une bande noire réalisée en accord avec le clergé lors des obsèques du seigneur Bertrand de La Chapelle », ajoute le président. Consciente du coût important d'une telle restauration pour une petite commune de 500 habitants,

l'association a décidé de lui venir en aide. En plus des subventions sollicitées par la collectivité auprès de l'État, la Région, le Département, Dominique Martin, le maire, a signé en novembre, avec la Fondation du Patrimoine, un appel à souscription privée de 70 000 € pour la rénovation des voûtes.

Une recherche de financement relayée par Capella Bertrandi qui va encore plus loin dans sa démarche afin de trouver les moyens nécessaires pour aller jusqu'au bout du projet dont la première tranche, surnommée de réouverture de l'église, se monte à 550 000 € HT. « Nous avons contacté le Club des mécènes des Deux-Sèvres et nous sommes en train de concourir au Pèlerin magazine pour gagner un prix ».

Les travaux devraient débuter avant l'été. Néanmoins, l'association ne se fixe pas de délai pour boucler la première étape. « Pendant la durée

du chantier, la collecte de financement se poursuivra », insiste Pierre-André Masteau.

Valorisation du petit patrimoine

Pour autant, il ne perd pas de vue la valorisation du petit patrimoine public (fontaines, chapelle de la Miollière...); l'accompagnement au cas par cas pour le patrimoine privé, des propriétaires qui le souhaitent dans leurs démarches et/ou leurs réalisations ; la promotion touristique des sites concernés et l'inventaire du patrimoine communal public et privé (après accord des propriétaires concernés) afin de sensibiliser les jeunes générations, garanties à terme de sa préservation dans l'avenir (réalisation d'une publication...), mais aussi le patrimoine immatériel (traditions, contes, légendes, chants...).



Pierre-André Masteau.

A SAVOIR

Les administrateurs de l'association

Le bureau est composé de Pierre-André Masteau, président ; Jacky Pret, vice-président ; Sylvie Paltrault, trésorière ; Christian Massé, secrétaire ; Jeanine Renaudeau.

Au chapitre des initiatives locales, le restaurant de La Chapelle Bertrand a décidé de verser les bénéfices du dîner du 21 avril à la restauration

de l'église. Par ailleurs, l'assemblée générale de l'association est fixée au 22 avril, à 10 heures, à la mairie de La Chapelle-Bertrand. Les personnes qui souhaitent devenir membres peuvent contacter l'association par mail : capella.bertrandi@yahoo.com. Elles seront alors destinataires des convocations.

LE CHIFFRE

10 500 €, c'est la somme déjà collectée depuis le lancement de la souscription sur le site de la Fondation du patrimoine. Ce n'est pas suffisant. À la fermeture de l'église, d'autres problèmes ont également été constatés au niveau des maçonneries, affectées par des remontées capillaires, des vitraux et des menuiseries. Les personnes souhaitant apporter leur soutien financier à ce projet, peuvent le faire en ligne sur le site de la Fondation du patrimoine.